



LES COURS D'EAU DE SAINT-LYS : ASPECTS GEOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES.

Le territoire communal saint-lysien (2130 hectares) est traversé ou bordé par quatorze cours d'eau, dont aucun n'est navigable :

N°	Nom du cours d'eau	Longueur totale	Données du Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau (SANDRE)	
			Code hydrographique	Page web correspondante
1	Le ruisseau d'Auphile	0,822 km	—	—
2	L'Ayguebelle	16,28 km	O2050510	http://id.eaufrance.fr/CEA/O2050510
3	L'Aygue-Nègre	2,2 km	O2050650	https://www.sandre.eaufrance.fr/geo/CoursEau/O2050650
4	Le Bajouli	5,04 km	O2050590	https://www.sandre.eaufrance.fr/geo/CoursEau/O2050590
5	Le Ruisseau du Château de Saiguède	2,5 km	—	—
6	Le Gazailla	2,00 km	—	—
7	La Hontète	2,6 km	—	—
8	Le Mescurt	7,88 km	O2050620	https://www.sandre.eaufrance.fr/geo/CoursEau/O2050620
9	Le Mestré-Ramoun	4,350 km	—	—
10	Les Nauzes	0,850 km	—	—
11	La Rolle (ou Le Trujol)	5,27 km	O2050600	https://www.sandre.eaufrance.fr/geo/CoursEau/O2050600
12	Le Ruisseau Saint-Julien	0,815 km	—	—
13	La Saudrune	16,59 km	O2040500	http://id.eaufrance.fr/CEA/O2040500

14	Le Touch	74,46 km	O20-0400	http://id.eaufrance.fr/CoursEau/O20-0400
----	----------	----------	----------	---

Le terroir sur lequel la bastide de Saint-Lys fut fondée en 1280 appartenait antérieurement, et ce depuis le milieu du XII^e siècle, à l'abbaye cistercienne de Planselve (située sur l'actuelle commune de Gimont). Le cartulaire (recueil des chartes) de cette abbaye compte cent-quarante-et-un actes relatifs à la grange d'Ayguebelle et à ses environs, datés des années 1160 à 1217. Ce document a fait l'objet d'une publication intégrale au début du XX^e siècle :

CLERGEAC (Adrien, Abbé), *Cartulaire de l'abbaye de Gimont (1142-1233). Archives historiques de la Gascogne, XVI^e année, deuxième série, fascicule IX^e. Éditions Honoré Champion (Paris) / Léonce Cocharaux (Auch), 1905, XVII-502 pages¹.*

L'ensemble de la partie VI de cet ouvrage (des pages 374 à 455) est consacrée à la « Grange d'Aiguebelle » : cela nous permet, entre autres choses, de connaître le nom médiéval de certains des cours d'eau situés sur notre territoire communal.

Par ailleurs, le plan du cadastre dit « napoléonien », levé en 1832, nous informe sur la quasi-totalité des noms des cours d'eau et ruisseaux de la commune (douze sur quatorze ; deux ruisselets, bien que leurs lits soient tracés, étant sans dénomination), ce qui n'est pas le cas de la carte de l'Institut Géographique National (IGN) au 1/25.000^e qui n'indique pas les noms des ruisseaux du Château de Saiguède, de la Hontète et de Saint-Julien².

I/ - LE RUISSEAU D'AUPHILE (*nom suggéré*)

Ce petit ruisseau sans nom d'une longueur d'environ 822 mètres, dont le lit se trouve uniquement sur Saint-Lys, coule au fond d'un vallon situé dans le sud-est du territoire de la commune, entre les lieux-dits « Auphile » et « Langla ». Son point d'origine se situe en contrebas du lieu-dit « Auphile » (d'où la dénomination ici proposée), à l'altitude de 203 mètres, au niveau d'une petite retenue d'eau collinaire. Ce ruisselet emprunte ensuite le thalweg en direction du nord-est, puis de l'est, pour finir par se jeter, à l'altitude de 185 mètres, dans le fossé bordant la RD 19 (« route de Lamasquère »), aux abords nord du lieu-dit « Langla ».

La ferme d'Auphile a aujourd'hui disparu et le nom du lieu-dit n'apparaît plus sur l'actuelle carte IGN au 1/25000^e. Ce hameau était situé à environ 700 mètres à l'est-nord-est du domaine de la Grand'Borde. Les lieux nommés « Auffile » et « Langla » figurent sur la carte de Cassini de 1760, ainsi que sur le plan cadastral de 1832. Le tracé du dit ruisseau est lui aussi indiqué sur ce plan cadastral, tant sur le tableau d'assemblage que sur la feuille de la section D-2. Dans les deux cas, seule l'indication « Ruisseau » – sans mention de dénomination – est portée sur le plan. Le

¹ La notice de ce livre est consultable sur le site web de la Bibliothèque Nationale de France : <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb37228347h/PUBLIC>

La totalité de cet ouvrage est consultable sur le site internet suivant : [http://fr.wikisource.org/wiki/Livre:Clergeac - Cartulaire de l'E2%80%99abbaye de Gimont.djvu](http://fr.wikisource.org/wiki/Livre:Clergeac_-_Cartulaire_de_l'E2%80%99abbaye_de_Gimont.djvu)

² Voir le site web <http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>.

tracé de ce ruisseau – toujours non dénommé – figure également sur les cartes actuelles, que ce soit sur celle au 1/25000^e de l'IGN³, ou encore sur le site web « SANDRE » concernant la rivière « Le Touch » et ses affluents⁴.

Dans le livre de M. Nicolas REY-BÈTHBÉDER consacré aux « Noms des lieux-dits de Saint-Lys »⁵, voici ce qu'il est dit à propos du toponyme « Auphile » : « *Sens incertain. Si on considère le toponyme Auffite » comme n'étant pas une cacographie, on pourrait l'expliquer par l'occitan Fita : la limite, l'écart ? Cela conviendrait au site à l'écart d'un hameau à la limite de Saint-Lys.* »

II/ – L'AYGUEBELLE

De sa source, située sur le territoire communal de Saint-Thomas, jusqu'à sa confluence avec le Touch, la rivière Aiguebelle coule sur 16,28 km, dont 8,5 km sur le territoire communal de Saint-Lys.

Le Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau (SANDRE : <https://www.sandre.eaufrance.fr/>) attribue un « *code hydrographique* » aux fleuves, rivières et cours d'eau de la France ; celui de l'Aiguebelle est le « O2050510 »⁶.

Dans le cartulaire de l'abbaye de Gimont, ce cours d'eau est cité sous le nom de « *Aqua Bella* » dès 1160 (VI^e partie : Grange d'Eaubelle, document n° 6, page 379).

Pour des informations plus complètes concernant ce ruisseau, prière de se référer au document disponible sur la page web consacrée aux cours d'eau de Saint-Lys.

III/ – L'AYGUE-NÈGRE

Ce ruisseau entièrement saint-lysien trouve son origine au lieu-dit Négoty (altitude : 180 mètres), dans la partie sud de la plaine de Crabille et à l'ouest-sud-ouest de la confluence du Touch et de la Saudrune. Long d'environ 2,2 km, coulant vers le nord-nord-est, l'Aygue-Nègre reçoit les eaux du ruisseau de la Hontète (rive gauche), franchit la R.D. 12 (route de Muret), traverse la plaine entre Carrelis et la Tourasse puis se jette dans l'Aiguebelle (rive droite) à l'altitude de 177 mètres. Le code hydrographique SANDRE de l'Aygue-Nègre est le O2050650⁷.

³ Voir : <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>.

⁴ Voir : <http://id.eaufrance.fr/CoursEau/O20-0400>.

⁵ REY-BÈTHBÉDER (Nicolas), *Noms des lieux-dits de Saint-Lys. Étude microtoponymique*. Publié par l'Association « *Pais de Catinou e Jacouti* ». Éditions Loubatières, Portet-sur-Garonne, 2000, 60 pages, 68,00 francs / 10,40 euros, ISBN : 2-86266-339-5 [ici, pp. 24-25].

⁶ Voir : <http://id.eaufrance.fr/CEA/O2050510>. Voir également : <https://www.sandre.eaufrance.fr/geo/StationMesureEauxSurface/05162505>.

⁷ Voir : <https://www.sandre.eaufrance.fr/geo/CoursEau/O2050650>.

Sur le « Cartulaire de l'abbaye de Gimont », ce ruisseau est cité sous le nom de « *Aqua Nigra* » en 1163 (VI^e partie : Grange d'Eaubelle, document n° 8, page 381. Voir aussi document n° 43, page 404 : « *Aquam nigram* »⁸) et document n° 64, page 414-415 : « *...et omne jus quod habet infra Aquambellam et Saldrunam, et inter Aquamnigram e la gota de Basalag et quartam partem decime de Mazerolas.* »

D'après le livre de M. Nicolas REY-BÈTHBÉDER consacré aux « Noms des lieux-dits de Saint-Lys »⁹, l'origine du nom « Aygue Nègre » (« l'eau noire ») signifierait « *ruisseau chargé de terre* ».

IV/ – LE BAJOULI

Ce ruisseau, d'une longueur de 5,04 kilomètres, prend sa source à 298 mètres d'altitude, sur les hauteurs des coteaux de la commune de Saint-Thomas, entre les lieux-dits « La Miracle » et « En Berduquet ». Il coule vers l'est jusqu'à sa confluence avec la Galage (cours amont de l'Ayguebelle) à l'altitude de 211 mètres. Le Bajouli sert de limite administrative entre Sainte-Foy-de-Peyrolières et deux autres communes, Saiguède d'abord, Saint-Lys ensuite. Le code hydrographique SANDRE du Bajouli est le O2050590¹⁰.

Sur le plan cadastral de 1832, ce ruisseau est nommé « *Ruisseau de Bajouli ou R[uisseau] Sec* ». Il tient son nom d'un lieu-dit de Sainte-Foy-de-Peyrolières, écrit « Bajauli » sur la carte de Cassini de 1760. Il est orthographié « Bajoly » sur l'actuelle carte IGN au 1/25000^e.

Le pont en briques et galets de rivière qui le franchit, servant d'assise à un sentier pédestre, est en fait l'ancien pont de la voie de chemin de fer (en fonction de 1900 à 1949) qui reliait Toulouse à Sainte-Foy-de-Peyrolières *via* Saint-Lys.

V/ – RUISSEAU DU CHÂTEAU DE SAIGUÈDE

Ce ruisseau de 2,5 km de long trouve sa source sur la commune de Saiguède, à 255 mètres d'altitude, dans un vallon bordé au nord par la R.D. 53 (route de Saint-Lys à Saint-Thomas), en amont d'une retenue collinaire et à l'ouest du « château de Saiguède » implanté sur cette même commune, d'où son nom¹¹.

Quasi-parallèle au Bajouli, mais bien plus court que ce dernier, le ruisseau du Château de Saiguède se jette lui aussi dans l'Ayguebelle (rive gauche), à 203 mètres d'altitude, après être passé sous le « chemin Laurent ».

⁸ Sur ce document est également cité le nom d'« *Aquam longam* » : probablement le lieu-dit « Aiguolounguo » situé sur la R.D. 68 entre Fonsorbes et Frouzins.

⁹ REY-BÈTHBÉDER (Nicolas), *op. cit.*, p. 25.

¹⁰ Voir : <https://www.sandre.eaufrance.fr/geo/CoursEau/O2050590>.

¹¹ Ce ruisseau est ainsi dénommé sur le plan cadastral de Saint-Lys de 1832, 3^e feuille de la section F.

VI/ – LE GAZAILLA

Ce ruisseau entièrement saint-lysien, d'une longueur de 2 kilomètres, prend sa source à 213 mètres d'altitude au lieu-dit le Gavachon (rue Léonie-Biamouret) puis coule d'abord vers le nord-est puis son cours s'infléchit vers le nord-nord-ouest à partir du lieu-dit « La Tuilerie ». Il est franchi par trois routes départementales (successivement : routes de Saint-Clar [à la « Pointe du Gavachon »], de Lamasquère, puis de Muret [au lieu-dit « La Tuilerie »]), longe à l'ouest le « chemin du lac » et se jette dans l'Ayguebelle (en rive droite), à 194 mètres d'altitude, immédiatement en amont du lac dit « des pêcheurs ».

Ce petit ruisseau est d'une certaine importance dans l'histoire du terroir où Saint-Lys sera plus tard fondé, puisque son nom figure dans les actes de donation que les familles de Gironde et Blanquefort font à l'abbaye cistercienne de Planselve en 1160.

Dans le cartulaire de l'abbaye de Gimont, le nom de ce ruisseau varie légèrement suivant la date des actes : « *Basalag* » en 1160 (orthographe la plus ancienne et la plus fréquente par la suite), « *rivum de Baialac* » ou « *gutta [petit ruisseau] de Basalac* » en 1164, puis « *Basaliag* » en 1178¹². On peut noter, entre la période médiévale et le XIX^e siècle, une quasi-similitude du nom : une tuilerie à « *Bazaillac* » est mentionnée sur le compoix de Saint-Lys datant de la fin du XVIII^e siècle¹³ ; une « *Briqueterie du Bazaillac* » (actuel lieu-dit « La Tuilerie », située en bordure et en rive gauche dudit ruisseau) est indiquée sur un plan de 1842 représentant le chemin de grande communication n° 6 (actuelle route de Muret, RD 12). Lors de la séance du Conseil municipal du 18 mai 1890, il est également question du ruisseau du « *Bazailla* »¹⁴ au-dessus duquel il est nécessaire de construire, pour 900,00 francs, un petit pont pour le passage du chemin vicinal n° 6. Parallèlement, la dénomination « Gazailla » apparaît sur le plan cadastral dit « napoléonien » levé en octobre-novembre 1832.

Les délibérations des 11 juin et 11 juillet 1893 nous informent du « *projet d'établissement d'un ponceau en maçonnerie sur le chemin vicinal ordinaire n° 6, à la rencontre du ruisseau de Lasbroues* ». Le sieur Brouquisse (Guillaume), entrepreneur à Sainte-Foy-de-Peyrolières, fut choisi par la municipalité pour réaliser ce petit ouvrage.

Un arrêté de curage fut pris en 1905 concernant ce cours d'eau (dont la dénomination usitée alors semblait également être « Le Gavachon », comme celui du lieu-dit où il prend sa source) : « *Saint-Lys – Arrêté de curage : M. le Maire de Saint-Lys informe les riverains de la Saudrune de Saint-Lys et du Gavachon qu'ils ont la faculté eux-mêmes d'exécuter les travaux prescrits au droit de leurs propriétés, depuis le 1^{er} septembre jusqu'au 31 octobre pour la Saudrune et depuis le 1^{er} septembre jusqu'au 1^{er} novembre pour le Gavachon, dit Gazailla. Passé ce*

¹² Voir respectivement, au sein de la VI^e partie « Grange d'Eaubelle », les documents suivants : n° 6 pages 378-380 ; n° 1 page 374 ; n° 2 page 375 ; n° 21 page 389 ; n° 34 page 399).

¹³ ACSL, 1 G 1, notice n° 15, folio 5 recto.

¹⁴ Voir également le Compte administratif pour l'exercice 1890 : la somme de 301,67 francs a alors été dépensée pour la construction de ce pont au-dessus du « Bazailla » (sic).

délai, un procès-verbal constatera les travaux exécutés et ceux qui resteront à faire seront terminés en régie aux frais des intéressés. »¹⁵

VII/ – LA HONTÈTE

Ce cours d'eau, dont le lit se situe exclusivement sur le territoire communal de Saint-Lys, trouve son origine route de la Souliguières, à 210 mètres d'altitude, au lieu-dit « Le Goutil », toponymiquement bien nommé puisqu'il signifie, en occitan gascon, « *source ou fontaine peu abondante* ». Dans la langue régionale, le nom même de la Hontète veut également dire « *petite fontaine* »¹⁶, ce qui correspond bien à son faible débit.

La Hontète, longue d'environ 2,6 km, coule vers le nord-est, passe sous la route de Lamasquère (R.D. 19) entre les lieux-dits Benque et Malebranque, passe sous le chemin de Crabille au lieu-dit Picharrot (« petite source ») puis se jette dans le ruisseau Aygue-Nègre (rive gauche), dans la plaine de Crabille, à l'altitude de 177 mètres.

Ce ruisseau figure sur le plan cadastral de 1832, où il est orthographié de deux manières : « *Hontète* » (majoritairement) et « *Hountète* ». Lors de la séance du 13 février 1876¹⁷, le Conseil municipal vota la « *construction d'un pont sur le ruisseau de la Hountète (chemin vicinal ordinaire n° 6)* » qui rendrait « *plus faciles les communications avec les communes de Lamasquère et de Muret, tout en abrégant la distance, et donnerait satisfaction aux besoins agricoles des populations de cette contrée* ». Par une lettre datée du 12 février, « *M. Lansac, notaire à Toulouse et propriétaire du domaine de la Grand'Orde, déclar[a] souscrire à la construction de ce pont pour une somme de 400,00 francs et pour 100,00 francs de charrois* ». La municipalité fut informée par une lettre du Sous-Préfet de Muret que l'adjudication des travaux de construction de ce pont aurait lieu le 3 mars 1877, « *à une heure du soir, à la Sous-Préfecture* ». À cette fin, deux conseillers municipaux furent désignés par la municipalité pour « *faire partie du bureau chargé de présider à cette opération* »¹⁸. La construction de ce pont coûta la somme de 1028,58 francs (Conseil municipal du 11 octobre 1878). Monsieur Cassésus en fut l'entrepreneur (délibération du Conseil municipal du 19 mai 1889).

VIII/ – LE MESCURT

¹⁵ Journal « La Dépêche » du dimanche 24 septembre 1905, 36^e année – N° 13.607, Toulouse, 8 pages [ici, p. 5]. (Voir : <https://www.retronews.fr/journal/la-depeche/24-septembre-1905/2549/3980845/5>).

¹⁶ Voir le livre de Nicolas REY-BÉTHÉDER, *op. cit.*, p. 40.

¹⁷ Archives communales de Saint-Lys, registre 1 D 7.

¹⁸ ACSL, registre 1 D 7, délibération du 25 février 1877.

Ce ruisseau est ainsi dénommé sur le plan cadastral de 1832. Long de 7,88 km, il prend sa source à 297 mètres d'altitude dans les coteaux de la commune de Saint-Thomas, traverse Saiguède, puis entre dans Saint-Lys au lieu-dit Guiraoudéou. Après être passé sous l'avenue de Gascogne puis sous la rue de l'Ayguebelle, il se jette enfin dans ce dernier cours d'eau (rive gauche), à une cinquantaine de mètres en amont de la passerelle du boudodrome, à l'altitude de 197 mètres. Le code hydrographique SANDRE du Mescurt est le O2050620¹⁹.

Pour des informations plus complètes concernant ce ruisseau, se référer au document disponible sur la page web consacrée aux cours d'eau de Saint-Lys.

IX/ – LE MESTRÉ-RAMOUN

Le Mestré-Ramoun prend sa source dans les coteaux de la commune de Saiguède, entre les lieux-dits « Souléris » et « Las Granges », à l'altitude de 304 mètres. Parallèle au Bajouli, il s'écoule vers l'est puis emprunte le fond du vallon situé entre les routes menant de Saint-Lys à Saiguède (R.D. 19) et à Saint-Thomas (R.D. 53). Sa confluence avec l'Ayguebelle (rive gauche), à 199 mètres d'altitude, se trouve près du croisement du boulevard de la piscine avec l'avenue de Gascogne. Sa longueur totale est de 4,350 kilomètres.

Le lieu « Mestre Ramon » est indiqué sur la carte de Cassini de 1760. Sur le plan cadastral de 1832, ce cours d'eau est dénommé « *Ruisseau de Gaillard et Mestre Ramoun* », dénominations de deux lieux-dits situés aux abords de son lit, respectivement sur les communes de Saiguède et de Saint-Lys. Il est uniquement dénommé « *Ruisseau du Gaillard* » sur l'actuelle carte IGN au 1/25000^e.

D'après le livre de M. Nicolas REY-BÈTHBÉDER consacré aux « Noms des lieux-dits de Saint-Lys »²⁰, l'origine de ce nom est le suivant : « *De l'occitan Mèstre Ramon* » : maison de Maître Raymond. Ce prénom est très courant en toponymie toulousaine du fait que les comtes de Toulouse le portaient. Cf. « Ramonville. »

À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, il porte également le nom de « *Ruisseau de la Hue* » dans les délibérations du Conseil municipal des 13 novembre 1881, 26 août 1900 et 2 juin 1901. La délibération du Conseil municipal du 13 novembre 1881 indique : « *Monsieur GERMIE demande la parole et expose que la partie du chemin de la Hue qui borde le ruisseau de ce nom a été emportée, dans presque toute sa largeur, par les crues d'eau qui se sont produites en 1875 et en 1879. Depuis cette époque, la circulation est devenue impossible sur cette voie communale et rien n'a encore été fait en vue de remédier au ravage des eaux et pour en prévenir le retour. Il dit qu'il serait temps de faire cesser cet état de chose très-préjudiciable aux intérêts agricoles.* »²¹

Dans la délibération du 2 juin 1901, il est question du chemin de la Hue et du « *pont du ruisseau de Mestramond* » : « *M. DESPAX pense*

¹⁹ Voir : <http://adour-garonne.eaufrance.fr/coursdeau/O2050620> et <https://www.sandre.eaufrance.fr/geo/CoursEau/O2050620>.

²⁰ REY-BÈTHBÉDER (Nicolas), *op. cit.*, p. 45.

²¹ ACSL, registre 1 D 8 (non paginé).

qu'il est urgent de rendre à la circulation le chemin de la Hue. Il estime qu'il faudrait compléter la réparation en construisant un pont sur le ruisseau de Mesteramond comme le projet en avait été fait. M. GERMIE propose de modifier l'assise du chemin. Il voudrait que la commune achetât à M. CHELLE le triangle de prairie qui se trouve limité par la voie du chemin de fer et le chemin de la Hue. On pourrait dévier le chemin vers la ligne ferrée et construire le pont communal à côté du pont de la Compagnie. Le ruisseau est, à cet endroit, encaissé et étroit ; la dépense serait, dit M. GERMIE, moins considérable que si l'on construisait le pont sur l'emplacement du gué actuel. Le Conseil approuve la proposition de M. DESPAX et émet un avis favorable pour la modification présentée par M. GERMIE ».

La délibération du 23 novembre 1902 nous indique que le « *chemin de la Hue* », parallèle à la voie ferrée et situé entre le « *chemin vicinal n° 3 de Saint-Lys à Saint-Thomas* » et le « *chemin vicinal n° 4 de Saint-Lys à Saiguède* », occupait l'emplacement de l'actuel « *boulevard de la piscine* ». Le Conseil municipal du 14 juin 1903 évoque le projet de classement de ce chemin rural « *au rang des voies vicinales ordinaires de la commune* ».

Délibération du 16 mars 1958 : « *Cession parcelle terrain communal à SANCLÉMENTE – Le Maire expose à l'assemblée qu'une bande de terre d'environ deux ares, située en bordure du C.D. N° 53 avec le ruisseau de Mestre Ramount comme limite sud-ouest, est recouverte de buissons. Cette bande de terre constituait autrefois un passage à gué complètement abandonné depuis l'acquisition par la commune de l'ancienne voie ferrée des Chemins de Fer du Sud-Ouest. Monsieur SANCLÉMENTE demande la cession gratuite de cette parcelle, à charge pour lui de la débarrasser des ronces et des épines et de la transformer en jardin. Il demande au Conseil de vouloir bien donner son avis. Le Conseil, Oui l'exposé de son Président, cède gratuitement cette parcelle de terre à SANCLÉMENTE Pierre, à charge pour lui de la débarrasser des ronces et épines et de la transformer en jardin.* »²²

X/ – LES NAUZES (nom suggéré)

Le lit de ce petit ruisseau sans nom, d'une longueur totale d'environ 850 mètres, sert, dans la partie amont de son cours (environ 300 mètres), de limite administrative entre les communes de Saint-Lys et de Sainte-Foy-de-Peyrolières. Il prend sa source, à une altitude d'environ 210 mètres, dans un vallon situé entre les lieux-dits « Les Nauses (Sainte-Foy) » et « Le Prim » (Saint-Lys), puis se jette, à 190 mètres d'altitude, dans la Saudrune (en rive gauche), sur le territoire de la commune de Saint-Clar-de-Rivière, à 400 mètres au nord-est du lieu-dit « Le Piton ».

Ce ruisseau n'est pas même indiqué sur les plans cadastraux « napoléoniens » de Sainte-Foy-de-Peyrolières (levé en 1832) et de Saint-Clar-de-Rivière (1813). Sur celui de Saint-Lys (1832), seule la mention « *ruisseau* » apparaît sur le plan de la section E-2, le long de la parcelle n° 394, près du lieu-dit « Le Prim », sans dénomination plus précise. Sur le tableau d'assemblage de ce même plan cadastral de Saint-Lys de 1832, seule la présence de la lettre « R. » [pour « *Ruisseau* »], ainsi qu'un tracé bleu partant du « *chemin de las Nauzes* » en direction du sud-est,

²² ACSL, registre 1 D 10, page 202.

indique l'existence de ce ruisseau.

Sur les cartes actuelles, le tracé ce ruisseau figure (mais toujours sans indication de nom) sur la carte IGN au 1/25000^e, ainsi que sur le site web « Sandre » à propos de la rivière « Le Touch » et de ses nombreux affluents²³.

D'après le livre de M. Nicolas REY-BÈTHBÉDER consacré aux « Noms des lieux-dits de Saint-Lys »²⁴, l'origine du nom « Les Nauzes » est la suivante : « *De l'occitan Las Nausas (les noues en français). Las Nausas / Les noues est un terme d'origine pré-latine : terre humide cultivée souvent en prairie.* » Le dictionnaire de l'Académie Française donne la définition suivante du mot « noue » : « *Nom féminin. XIII^e siècle, nœ. Issu du latin médiéval nauda, qui désigne une terre marécageuse. 1. Ancien lit d'un ruisseau, d'une rivière, où les eaux ont tendance à revenir en cas de débordement. Par extension. Se dit d'une terre grasse et humide, d'une sorte de pré servant à la pâture du bétail. 2. Agriculture : Espace au fond des sillons où stagnent les eaux de pluie.* »²⁵

XI/ – LA ROLLE (ou LE TRUJOL)

La Rolle prend sa source sur la commune de Sainte-Foy-de-Peyrolières, au lieu-dit « Le Pigail », en bordure de la RD 50-A (route menant à la Salvetat-de-Sainte-Foy), à l'altitude de 264 mètres. Ce cours d'eau de 5,27 km, qui porte alors le nom de Trujol, s'écoule vers l'est puis le nord, où il constitue la limite administrative entre Sainte-Foy-de-Peyrolières et Saint-Lys, avant de se jeter dans l'Ayguebelle (rive droite), à l'altitude de 208 mètres. Le code hydrographique SANDRE de la Rolle (sous le nom de Trujol) est le O2050600²⁶.

Le lieu-dit « La Rolle » apparaît déjà sur la carte de Cassini de 1760, aux confins des communes de Sainte-Foy-de-Peyrolières et de Saint-Lys. Le récit, rédigé à la fin du XVIII^e siècle, d'une fête religieuse ayant eu lieu le 20 juin 1773, indique qu'une procession, partie de Sainte-Foy-de-Peyrolières en direction de l'église de Saint-Lys, fut accueillie par les saint-lysiens « *à la jonction des deux paroisses à la plaine de la Rolle* »²⁷. Ce ruisseau est également dénommé ainsi sur le plan cadastral de Saint-Lys levé en 1832.

XII/ – LE RUISSEAU SAINT-JULIEN

²³ Voir : <http://id.eaufrance.fr/CoursEau/O20-0400>.

²⁴ REY-BÈTHBÉDER (Nicolas), *op. cit.*, p. 46.

²⁵ Voir : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9N0713>.

²⁶ Voir : <https://www.sandre.eaufrance.fr/geo/CoursEau/O2050600>.

²⁷ CONTRASTY (Jean [abbé]), *Histoire de Sainte-Foy-de-Peyrolières, ancien prieuré du Moyen-Âge et de la Renaissance uni en 1606 au collège de Toulouse*. Librairie Sistac, Toulouse, 1917, In-8°, XVI-511 pages [ici, p. 349] (voir : <http://ark.bnf.fr/ark:/12148/cb34130015r>).

Le plus ancien nom connu du petit territoire où la bastide de Saint-Lys fut plus tard fondée, était « Saint-Julien d'Eaubelle » (*Sancti Juliani de Aqua bella*). En effet, le cartulaire de l'abbaye de Planselve, à laquelle ces terres appartenaient au XII^e siècle, mentionne dès 1164 l'existence d'une chapelle dédiée à Saint-Julien aux environs de la grange d'Eaubelle érigée par les moines²⁸ : c'est probablement cette chapelle qui donna ce nom au ruisseau.

D'après le plan cadastral dit « napoléonien », réalisé en 1832, ce petit cours d'eau, entièrement saint-lysien, prenait sa source dans la rue alors dénommée « chemin de Cambernard » (aujourd'hui : « rue du Ruisseau Saint-Julien »), entre les actuelles « rue Libiet » et « rue des primevères », à une altitude d'environ 209 mètres.

Après un parcours long d'environ 815 mètres depuis son origine, le ruisseau Saint-Julien se jette dans l'Ayguebelle (rive droite), à l'altitude de 197 mètres. Leur confluent se situe au niveau de l'actuelle « Coulée verte », en face des « Jardins partagés », entre la « route de Toulouse » (RD 632) et les ruines du moulin à eau du XIX^e siècle.

Pour de plus amples informations sur ce ruisseau, voir le document consultable ci-joint.

XIII/ – LA SAUDRUNE

Longue de 16,59 km, la Saudrune naît de plusieurs ruisseaux dont les sources se trouvent sur la commune de Sabonnères. Sa source officielle (d'après l'administration « SANDRE ») est située au nord de l'aérodrome de Sabonnère, à l'altitude de 322 mètres. Après avoir arrosé le lieu-dit « Le Parayre » (à Sainte-Foy-de-Peyrolières) puis frôlé Cambernard et traversé une fraction du territoire de Saint-Clar, la Saudrune sert de limite administrative, sur 2,74 km, entre Saint-Lys et, successivement, Saint-Clar-de-Rivière et Seysses, avant de se jeter dans le Touch (en rive gauche), à 177 mètres d'altitude, à 420 mètres en amont du pont de la R.D. 12 (Saint-Lys – Les Aujoulets) enjambant le Touch. Le code hydrographique SANDRE de la Saudrune est le O2040500²⁹.

Dans le « Cartulaire de l'abbaye de Gimont », ce cours d'eau est cité sous le nom de « *la Saldruna* » en l'année 1181 (VI^e partie : Grange d'Eaubelle, document n° 28, page 394).

Ce cours d'eau est décrit dans le « *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies* » en sept volumes, publié sous la direction de Paul JOANNE entre 1890 et 1905 :

« *Saudrune. Ruisseau du département de la Haute-Garonne, du bassin de la Gironde, dans le tertiaire miocène et les alluvions anciennes, a ses débuts à l'E.S.E. et près de Sabonnères, sur un massif de 328 m., qui forme toit des eaux entre le Touch à l'E. et la Save à l'O. La Saudrune va vers l'E., puis l'E.N.E., passe entre Salvetat-de-Ste-Foy (sur la colline de g.) et Beaufort (sur la colline de dr.) ; elle boit d'insignifiants*

²⁸ Actuel lieu-dit « La grange », avenue du Languedoc, face au débouché de l'avenue Pierre-de-Coubertin.

²⁹ Voir : <http://id.eaufrance.fr/CEA/O2040500>. Voir également : <http://id.eaufrance.fr/ZoneHydro/O204>.

ruisseaux, qui ne sont que des fossés pour l'égout des eaux de pluie : tels l'Empradine ou Lespères (6100 m.), venue de Lahage, le Sec ou ruisseau des Secs (10 k.), venu de Sabonnères, et le ruisseau du Montaut (11 k.), arrivé des environs de Rieumes. Elle laisse à dr., sur le tertre, Cambernard, et s'unit au Touch, rive g., à 5 k ½ E. un peu S. du b. de St-Lys, par env. 170 m. d'alt. Cours 16 k ½, larg. 5 à 6 m., bassin 6640 hect., volume très faible, vu l'absence de vraies sources en ce pays terreux, étiage nul. 2 moulins à farine. »³⁰

Un arrêté de curage fut pris en 1905 concernant ce cours d'eau : « Saint-Lys – Arrêté de curage : M. le Maire de Saint-Lys informe les riverains de la Saudrune de Saint-Lys et du Gavachon qu'ils ont la faculté eux-mêmes d'exécuter les travaux prescrits au droit de leurs propriétés, depuis le 1^{er} septembre jusqu'au 31 octobre pour la Saudrune et depuis le 1^{er} septembre jusqu'au 1^{er} novembre pour le Gavachon, dit Gazailla. Passé ce délai, un procès-verbal constatera les travaux exécutés et ceux qui resteront à faire seront terminés en régie aux frais des intéressés. »³¹

Le 18 février 1930, le Conseil municipal vota la délibération suivante : « Ruisseaux de l'Aigubelle et de la Saudrune – Demande de nettoyage. Monsieur LACROIX Antonin, conseiller municipal, fait connaître au Conseil que les rives des ruisseaux de l'Aigubelle et de la Saudrune n'étant pas nettoyées depuis longtemps, les eaux de ces ruisseaux [néant]. Le Conseil, se rangeant à l'avis de M. LACROIX Antonin, prie M. le Maire [René BASTIDE] de faire dans les plus brefs délais les démarches nécessaires auprès des services des Eaux et Forêts pour remédier à cet état de chose. »³²

XIV/ – LE TOUCH

Cette rivière prend sa source sur la commune de Lilhac (canton de L'Isle-en-Dodon, Haute-Garonne), à 353 mètres d'altitude, puis arrose vingt-neuf communes tout au long de ses 74,46 km de parcours, avant de se jeter dans la Garonne, à 123 mètres d'altitude, en limite administrative des villes de Blagnac et de Toulouse (quartier de Saint-Martin-du-Touch). Le code hydrographique SANDRE du Touch est le O20-0400³³.

Cette rivière est précisément décrite dans le « Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies » en sept volumes, publié sous la direction de Paul JOANNE entre 1890 et 1905 :

« Touch. – Très long mais très indigent ruisseau du département de la Haute-Garonne, du bassin de la Gironde, dans des terrains

³⁰ JOANNE (Paul) (Dir.), *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies*. Éditions Hachette et C^{ie}, Paris, sept tomes, 1890-1905, in folio. Ici : tome sixième (Q-Sd), 1902, 4516 pages, p. 4457 (voir : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k733944/f723>).

³¹ Journal « La Dépêche » du dimanche 24 septembre 1905, 36^e année – N° 13.607, Toulouse, 8 pages [ici, p. 5]. (Voir : <https://www.retronews.fr/journal/la-depeche/24-septembre-1905/2549/3980845/5>).

³² ACSL, registre 1 D 9, p. 268.

³³ Voir <http://id.eaufrance.fr/CoursEau/O20-0400>, ainsi que le site internet « Wikipédia », article « Le Touch » : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Touch_\(rivi%C3%A8re\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Touch_(rivi%C3%A8re)).

tertiaires où les belles et bonnes fontaines sont rares : de là sa pauvreté. Il naît à un peu plus de 20 km Nord-Nord-Est de la ville de Saint-Gaudens, près du village de Lilhac, sur un massif de 390 mètres, à moins de 4 km de la rive droite de la Save, et longe tout d'abord de sa rive gauche la forêt de Fabas ; puis il s'en va vers le Nord-Est, sans grand détours, par ou près Fabas, Polastron, Pouy-de-Touges (dont le surnom, « Touges », pourrait bien être identique à « Touch »), Labastide-Clermont (à 1800 mètres à droite sur le tertre), Savères qu'avoisine le confluent de la Saverette (longue de 9200 mètres en un bassin de 1840 hectares), Bérat, Poucharramet, Lherm qui fait face au confluent de la Bure (ru de 13 km en un bassin de 4200 hectares), Saint-Clar, tous bourgs ou villages situés sur le tertre de l'une ou l'autre rive. Entre les deux derniers, Lherm et Saint-Clar, il quitte son vallon de collines pour l'immense plaine de Toulouse. Il baigne **Terreblanque** où débouche la Saudrune (16500 mètres en un bassin de 6640 hectares), à laquelle succèdent d'assez près l'Ayguebelle ou Eaubelle (16100 mètres en un bassin de 5620 hectares), Plaisance, bastide du XIV^e siècle, Tournefeuille où arrive le Laussot ou Aussot (21 km en un bassin de 5570 hectares) ; après quoi il passe sous un pont du chemin de fer de Toulouse à Auch, baigne Saint-Martin-du-Touch, et tombe dans la Garonne, rive gauche, en amont et près du pont de Blagnac, à 3 km en aval de Toulouse, au hameau de Saint-Michel-du-Touch ; l'altitude du confluent est par 120 mètres environ. Cours 74600 mètres, largeur 8 mètres, bassin 52200 hectares, étiage à peu près nul ; volume ordinaire peu abondant provenant, soit d'affluents plus ou moins secs, fossés plutôt que ruisseaux, soit de ce qu'apportent des rigoles et rigolettes qui sont des ramifications infinitésimales du grand canal d'irrigation de Saint-Martory, lequel est dérivé de la Garonne ; crues 260 mètres-cubes, 12 moulins à farine ; arrosage d'une partie des prairies de la vallée à l'aide des eaux de crue. »³⁴

Le lit du Touch forme la limite administrative entre les communes de Saint-Lys et de Seysses sur 3,5 km, sur la portion de ce cours d'eau comprise entre le bois situé à l'est du lieu-dit Négoty et la confluence avec l'Ayguebelle.

Sur le « Cartulaire de l'abbaye de Gimont », ce cours d'eau est cité sous le nom de « Toig » en 1178 (VI^e partie : Grange d'Eaubelle, document n° 21, page 389).

Un article de presse du 21 juillet 1850 évoquait ce cours d'eau : « Un décret de M. le président de la République, du 6 avril dernier, a réuni en syndicat les propriétaires intéressés au curage et à l'endiguement de la rivière du Touch, depuis son origine dans la commune de Lilhac, arrondissement de Saint-Gaudens, jusqu'à son embouchure dans la Garonne à Blagnac, sur une longueur de 81 kilomètres. En conformité de ce décret, un arrêté de M. le préfet de la Haute-Garonne du 10 de ce mois a composé ainsi qu'il suit la commission syndicale : MM. Cabrol, Cazeing-Laffont, Dassan, Gèze, Lasmartres, de Puységur, Suarés-d'Almeyda, Trutat, Théron. Par un autre arrêté du même jour, M. Théron a été nommé directeur du syndicat du Touch, et M. Cabrol (Léonce), directeur-adjoint. »³⁵ (À noter que figurait, parmi ces personnalités, le nom de Léopold DASSAN (1807-1874), qui occupait alors la fonction de juge de paix du canton de Saint-Lys et qui avait été maire de Saint-Lys de 1846

³⁴ JOANNE (Paul) (Dir.), *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies*. Éditions Hachette et C^{ie}, Paris, sept tomes, 1890-1905, in folio. Ici : tome septième et dernier (Se-Z), 1905, 5469 pages, p. 4888 (voir : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k73395g/f388> et <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30653635g>).

³⁵ Journal « La Gazette du Languedoc » du dimanche 21 juillet 1850, 20^e année – N° 26708, Toulouse, 4 pages [ici, p. 2].
(Voir : <https://www.retronews.fr/journal/gazette-du-languedoc/21-juillet-1850/625/2151473/2>).

à 1848).

ANNEXE : La mise en place des panneaux de cours d'eau sur le territoire communal

A/ - Objectifs :

1/- Aspects géographiques et environnementaux :

Ces panneaux constituent autant de points de repères utiles pour mieux connaître notre géographie communale et intercommunale :

- Hydronymie : l'indication du nom du cours d'eau complète utilement le maillage des panneaux des noms de lieux-dits, déjà en place sur notre territoire communal ;
- Identification des cours d'eau en tant que tels : pour les plus petits de ces ruisseaux, une telle signalétique permet de les repérer comme cours d'eau et de les distinguer des simples fossés ;
- Environnement : dans le cadre de la mise en place de « L'Agenda 21 » sur la commune, cette signalétique facilite la prise en compte de notre patrimoine naturel par les citoyens, permet de sensibiliser les scolaires à la protection de l'environnement, contribue à l'attrait de nos chemins de randonnées, *etc.*

2/- Aspects historiques :

Nous avons la chance de pouvoir connaître une partie du passé médiéval de notre territoire communal grâce au cartulaire de l'abbaye de Gimont (voir en introduction). Nous avons donc suggéré, à chaque fois qu'un panneau de cours d'eau serait posé, d'en installer un second comportant le nom médiéval dudit ruisseau, lorsque la dénomination d'alors serait bien évidemment connue. Par exemple :

**« Gzailla »
« Basalag – XII^e siècle³⁶**

3/- Aspect patrimonial :

La mise en place de cette signalétique a donné lieu à des inaugurations officielles lors de plusieurs éditions des « Journées européennes du

³⁶ Dans le cartulaire, l'orthographe des noms des cours d'eau peut varier d'un acte à l'autre suivant leur date de rédaction. C'est notamment le cas pour le Gzailla (« Basalag » en 1160, « Basaliag » en 1162, « Baialac » et « Basalac » en 1164, *etc.* ...). Concernant précisément ce ruisseau, nous prendrons pour document de référence l'acte le plus ancien dans lequel il se trouve mentionné (sous l'orthographe « Basalag ») : il s'agit d'un acte rédigé en 1160, retranscrit, sous le n° 6 (« Donations diverses ») de la partie VI, aux pages 378 à 380 de l'ouvrage de l'abbé CLERGEAC.

patrimoine » : cette démarche officielle et festive cadrerait tout à fait avec l'esprit de promotion du patrimoine sous toutes ses formes propre à cette manifestation internationale.

B/ - Mise en place des panneaux de cours d'eau :

Cette opération pluriannuelle, entamée en septembre 2011 et qui s'est poursuivie en 2012, 2013 et 2015, a permis la mise en place de 63 panneaux (38 mentionnant le nom actuel ; 25 indiquant le nom médiéval) de localisation des douze cours d'eau et ruisseaux irrigant la commune. Les noms de ces cours d'eau sont classés dans le tableau *infra* par ordre alphabétique. Pour chacun d'eux, nous avons recensé, de l'amont vers l'aval, les points de franchissement où une voie de circulation les enjambe et le nombre de panneaux qui était nécessaire pour les signaler le plus correctement possible.

NOMS DES COURS D'EAU		LIEUX D'IMPLANTATION DES PANNEAUX	Nombre de panneaux :		ACTION RÉALISÉE
Nom du cours d'eau au XII ^e siècle, tel qu'il figure dans le cartulaire de l'abbaye de Gimont, avec date et numéro de l'acte du cartulaire (d'après l'édition du livre de l'abbé Clergeac)	Nom actuel		Avec nom actuel	Avec nom médiéval	
« AQUA BELLA ». Année 1160 : VI ^e partie (Grange d'Aiguebelle), document n° 6, page 379.	L'AYGUEBELLE	Rue du Moulin (entre le Centre technique du Département et la piscine communautaire, à proximité du lavoir de la source de l'Agneau)	2	2	Panneaux mis en place à l'occasion des « Journées européennes du patrimoine » de septembre 2012.
		Avenue de Gascogne (près de l'entrée du parking du boulodrome de plein air)	2	2	Panneaux mis en place à l'occasion des « Journées européennes du patrimoine » de septembre 2012.

NOMS DES COURS D'EAU		LIEUX D'IMPLANTATION DES PANNEAUX	Nombre de panneaux :		ACTION RÉALISÉE
Nom du cours d'eau au XII ^e siècle, tel qu'il figure dans le cartulaire de l'abbaye de Gimont, avec date et numéro de l'acte du cartulaire (d'après l'édition du livre de l'abbé Clergeac)	Nom actuel		Avec nom actuel	Avec nom médiéval	
		Route de Toulouse (entre le chemin des Vergnes et la rue de l'Ayguebelle)	2	2	Panneaux mis en place à l'occasion des « Journées européennes du patrimoine » du samedi 17 septembre 2011.
		R.D. 82, au lieu-dit « Le Drapé » (à l'est du chemin d'Espie) (RIVE GAUCHE : FONSORBES)	2	2	Panneaux mis en place à l'occasion des « Journées européennes du patrimoine » de septembre 2013.
« AQUA NIGRA ». Année 1163 : VI ^e partie (Grange d'Aiguebelle), document n° 8, page 381.	L'AYGUE-NÈGRE	R.D. 12, route de Muret (entre les fermes « Carrelis » et « Terreblanque »)	2	2	Panneaux mis en place en juillet 2015.
?	LE BAJOULI	Ancien pont de chemin de fer sur le sentier de randonnée reliant Saint-Lys à Sainte-Foy-de-Peyrolières (en prolongement du chemin Laurent vers le sud)	1	0	Panneaux mis en place en juillet 2015.

NOMS DES COURS D'EAU		LIEUX D'IMPLANTATION DES PANNEAUX	Nombre de panneaux :		ACTION RÉALISÉE
Nom du cours d'eau au XII ^e siècle, tel qu'il figure dans le cartulaire de l'abbaye de Gimont, avec date et numéro de l'acte du cartulaire (d'après l'édition du livre de l'abbé Clergeac)	Nom actuel		Avec nom actuel	Avec nom médiéval	
?	RUISSEAU DU CHÂTEAU DE SAIGUÈDE	Chemin Laurent	2	0	Panneaux mis en place à l'occasion des « Journées européennes du patrimoine » de septembre 2012.
« BASALAG ». Année 1160 : VI ^e partie (Grange d'Aiguebelle), document n° 6, page 379. ³⁷	LE GAZAILLA	Route de Saint-Clar (R.D. 53), au lieu-dit « Le Gavachon », entre le croisement avec la « rue Pierre Lartigue » et le croisement avec le « chemin Pédaouba »	2	2	Panneaux mis en place à l'occasion des « Journées européennes du patrimoine » de septembre 2013.
		Route de Lamasquère (R.D. 19), entre la « rue René Zago » et le « chemin Lasbroues »	2	2	Panneaux mis en place à l'occasion des « Journées européennes du patrimoine » de septembre 2013.

³⁷ Dans le « Cartulaire de l'abbaye de Gimont », le nom de ce ruisseau varie légèrement suivant la date des actes : « Basalag » en 1160 (orthographe la plus ancienne et la plus fréquente par la suite), « rivum de Baialac » ou « gutta [petit ruisseau] de Basalac » en 1164, puis « Basaliag » en 1178. On peut noter, entre la période médiévale et le XIX^e siècle, qu'une quasi-similitude du nom s'est maintenue : une tuilerie à « Bazaillac » est mentionnée sur le compoix de Saint-Lys datant de la fin du XVIII^e siècle ; une « Briqueterie du Bazaillac » (actuel lieu-dit « La Tuilerie », située en bordure et en rive gauche dudit ruisseau) est indiquée sur un plan de 1842 représentant le chemin de grande communication n° 6 (actuelle route de Muret, R.D. 12). Lors de la séance du Conseil municipal du 18 mai 1890, il est également question du ruisseau du « Bazailla » au-dessus duquel il est nécessaire de construire, pour 900,00 francs, un petit pont pour le passage du chemin vicinal n° 6. Parallèlement, la dénomination « Gazailla » apparaît sur le plan cadastral dit « napoléonien » levé en octobre-novembre 1832, appellation qui s'est imposée depuis.

NOMS DES COURS D'EAU		LIEUX D'IMPLANTATION DES PANNEAUX	Nombre de panneaux :		ACTION RÉALISÉE
Nom du cours d'eau au XII ^e siècle, tel qu'il figure dans le cartulaire de l'abbaye de Gimont, avec date et numéro de l'acte du cartulaire (d'après l'édition du livre de l'abbé Clergeac)	Nom actuel		Avec nom actuel	Avec nom médiéval	
		Route de Muret au lieu-dit « La Tuilerie », entre le rond-point d'« Intermarché » et le chemin du Lac	2	2	Panneaux mis en place à l'occasion des « Journées européennes du patrimoine » de septembre 2011.
?	LA HONTÈTE	Route de Lamasquère (R.D. 19), entre le lieu-dit « Benque » et le « chemin de Malebranque »	2	0	Panneaux mis en place en juillet 2015.
		Chemin de Crabille, au lieu-dit « Picharrot »	2	0	
?	LE MESCURT	Avenue de Gascogne, entre le croisement avec la « rue de l'Ayguebelle » et le croisement avec la « rue des Tilleuls »	2	0	Panneaux mis en place à l'occasion des « Journées européennes du patrimoine » de septembre 2012.
		Rue de l'Ayguebelle, entre l'immeuble HLM (sis aux nos 2 et 4 de ladite rue) et l'ancienne gare	2	0	Panneaux mis en place à l'occasion des « Journées européennes du patrimoine » de septembre 2012.

NOMS DES COURS D'EAU		LIEUX D'IMPLANTATION DES PANNEAUX	Nombre de panneaux :		ACTION RÉALISÉE
Nom du cours d'eau au XII ^e siècle, tel qu'il figure dans le cartulaire de l'abbaye de Gimont, avec date et numéro de l'acte du cartulaire (d'après l'édition du livre de l'abbé Clergeac)	Nom actuel		Avec nom actuel	Avec nom médiéval	
?	LE MESTRÉ-RAMOUN	Boulevard de la Piscine, près du carrefour avec l'« avenue de Gascogne »	2	0	Panneaux mis en place à l'occasion des « Journées européennes du patrimoine » de septembre 2012.
?	LA ROLLE	Avenue des Pyrénées (R.D. 632) (Rive gauche : SAINTE-FOY-DE-PEYROLIÈRES)	2	0	Panneaux mis en place à l'occasion des « Journées européennes du patrimoine » de septembre 2013.
« SANCTI JULIANI ». Année 1160 : VI ^e partie (Grange d'Aiguebelle), document n° 6, page 379.	LE RUISSEAU SAINT-JULIEN	Avenue François Mitterrand	2	2	Panneaux mis en place à l'occasion des « Journées européennes du patrimoine » de septembre 2011.
		Rue de la Gravette	1	1	Panneaux mis en place à l'occasion des « Journées européennes du patrimoine » de septembre 2013.

NOMS DES COURS D'EAU		LIEUX D'IMPLANTATION DES PANNEAUX	Nombre de panneaux :		ACTION RÉALISÉE
Nom du cours d'eau au XII ^e siècle, tel qu'il figure dans le cartulaire de l'abbaye de Gimont, avec date et numéro de l'acte du cartulaire (d'après l'édition du livre de l'abbé Clergeac)	Nom actuel		Avec nom actuel	Avec nom médiéval	
« SALDRUNA ». Année 1181 : VI ^e partie (Grange d'Aiguebelle), document n° 28, page 394.	LA SAUDRUNE	Route de Saint-Clar (R.D. 53), près du centre équestre (Rive droite : SAINT-CLAR-DE-RIVIÈRE)	2	2	Panneaux mis en place en juillet 2015.
		Route de Lamasquère (R.D. 19), au lieu-dit « Négoty » (Rive droite : LAMASQUÈRE)	2	2	
« TOIG ». Février 1166 : VI ^e partie (Grange d'Aiguebelle), document n° 11, page 383.	LE TOUCH	Route de Muret (R.D. 12) entre les lieux-dits « La Tourasse » (commune de Saint-Lys) et « Les Aujoulets » (commune de Seysses) (Rive droite : SEYSSES) ³⁸	0	2	Panneaux mis en place en juillet 2015.
Nombre total de panneaux :			38	25	Total général : 63 panneaux

³⁸ Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne avait déjà implanté, depuis plusieurs années, deux panneaux (un dans chaque sens de circulation) indiquant le nom actuel du Touch.